Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 1 (1865)

Heft: 3

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

FRIBOURG. FÉVRIER 1865.

1re année. N° 3.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

publiée par

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE.

L'Éducateur paraîtra le 1er et le 15 de chaque mois. — L'abonnement pour toute la Suisse est de fr. 5. par an. Pour l'étranger le port en sus. — Lettres affranchies. — Prix des annonces, 20 cent. la ligne. — Prix du numéro, 20 cent. — Tout ouvrage dont il nous sera envoyé un exemplaire aura droit à un compte rendu. — Tout article, toute communication, toute correspondance, devra être adressée à M. Félix Guérig, secrétaire du Comité-directeur.

SOMMAIRE : Manuel de pédagogie ou d'éducation. (Suite). — De l'enseignement de la langue dans les écoles rurales. (Suite). — De l'enseignement de l'arithmétique dans les écoles primaires. — Correspondance.

MANUEL DE PÉDAGOGIE OU D'ÉDUCATION.

Chapitre I. Notions préliminaires.

(Suite.)

§ 4. Dans le langage usuel, on a l'habitude de distinguer l'Education de l'Instruction. On exprime alors cette différence par les formules suivantes :

L'Instruction donne des connaissances ; l'Education polit les manières et forme les mœurs.

L'Instruction développe l'intelligence ; l'Education cultive les sentiments et dirige la volonté.

En un mot, l'Instruction éclaire et instruit; l'Education perfectionne et ennoblit.

Cependant, la distinction consacrée par l'usage, et dont l'expérience ne montre que trop souvent la réalité dans la pratique de la vie, ne saurait être admise par la saine Pédagogie. Toute Instruction doit être éducative, et toute Education, de son côté, réclame une certaine somme de connaissances. L'Instruction n'est d'ailleurs, en fin de compte, qu'une partie de l'Education intellectuelle.

La question de savoir si l'on doit instruire les hommes n'en est plus une aujourd'hui. L'ignorance est reconnue comme un grand mal et comme un état malfaisant pour les individus et pour les peuples qu'elle condamne à l'abaissement, à la superstition et à une sorte de barbarie. Un peuple ignorant ne saurait se faire une idée exacte ni de ses droits ni de ses devoirs. Un peuple libre ignorant surtout, est un affreux contre-sens, propre à engendrer une tyrannie pire que celle des plus grands despotes qui aient existé. Mais l'instruction elle-même, sans la culture du sens moral et de la dignité humaine qui constituent l'essence de l'Education, loin d'être un bien, est un fléau plus grand encore que l'ignorance pour la société, la famille et pour l'individu qui la possède.

La demi-culture, par quoi il faut entendre une instruction ébauchée, superficielle, une instruction d'à peu près et de clartés douteuses, est peut-être un plus grand mal encore, moralement parlant, que l'ignorance. « Le plus grand ennemi de la vérité, dit » l'économiste et philosophe italien Filangieri, n'est pas l'ignorance, » mais l'erreur. »

Un bon système pédagogique ne séparera point ce qui est inséparable, l'Instruction et l'Education. L'Instruction y sera basée sur le développement moral et conforme aux lois du développement harmonique des facultés de l'âme humaine. On cherchera aussi à donner une instruction graduée, substantielle et approfondie plutôt qu'étendue et hâtive.

REMARQUES.

Les amateurs qui ont traité *ex professo* d'Education, ont distingué eux-

mêmes la *Didactique* ou art d'instruire, de la *Pédagogie* dans le sens strict ou art d'agir sur le cœur et la volonté. Mais ce n'est évidemment là qu'une de ces divisions scolastiques imaginées par les savants pour la commodité du sujet.

§ 5. Il est beaucoup d'êtres dans la création qui se développent naturellement et qui acquièrent sans soins et sans secours extérieurs l'exercice de leurs facultés. Mais arrivées à un certain degré de développement, ces facultés restent stationnaires et ne sont susceptibles d'aucun progrès, d'aucun perfectionnement ultérieur bien important.

Il n'en est pas de même de l'homme. Pareil aux animaux par les besoins du corps et une certaine similitude d'organes, l'être humain, doué de la raison et de la conscience, est essentiellement perfectible.

Cette perfectibilité, commune à la race comme à l'individu, est, après la Révélation divine, la principale source des progrès qu'a faits l'humanité depuis son origine jusqu'à nos jours.

§ 6. L'importance de l'Education pour le bonheur et la moralité des Peuples, a été généralement reconnue par tous les écrivains et tous les hommes éclairés. « La bonne Education de la jeunesse, » écrivait Leibnitz, est le premier fondement de la félicité humaine.»

« L'Education du Peuple est son avenir, » disait l'empereur Joseph II.

Mais nul n'a mieux saisi et exprimé la beauté de la profession d'instituteur que St. Jean-Chrysostôme, Patriarche de Constantinople et l'un des Pères de l'Eglise au V^e^ siècle de l'ère chrétienne : « Il n'y a point d'emploi ni plus grand ni plus difficile. On estime » un grand sculpteur, un grand peintre. Mais qu'est-ce que leur » art à côté de celui qui travaille non sur la toile ou sur le marbre, » mais sur les esprits. »

§. 7. De ce qu'on voit des hommes se former par eux-mêmes et s'instruire par un travail solitaire opiniâtre en dehors de toute Education publique, tandis que d'autres, favorisés de tous les avantages de l'enseignement public, ne parviennent à aucun résultat

avantageux pour eux et leurs semblables, on a voulu en conclure que les écoles étaient inutiles. C'est prendre l'exception pour la règle et convertir en loi commune ce qui ne peut convenir qu'à telles ou telles organisations spéciales. Il est d'ailleurs prouvé par l'exemple de beaucoup de ces *autodidactes* ou studieux solitaires, qu'un grand esprit perd souvent beaucoup plus qu'il ne gagne à ce développement irrégulier et accompli en charte privée pour ainsi dire, en dehors de la forte et vivifiante discipline de l'Enseignement public.

REMARQUES.

Quant à la question de savoir si l'Education privée doit être préférée à l'Education publique, c'est une question un peu différente et pour l'étude de laquelle nous renvoyons à l'ouvrage magistral de M. Naville père (*De l'Education publique.* Paris, Dufort. 1833). En thèse générale, l'Education publique est préférable à l'Education privée. Mais il y a ici des exceptions, motivées par le caractère particulier des enfants et les circonstances locales.

§ 8. Après les sceptiques qui ont nié l'utilité de l'Education publique, sont venus les enthousiastes qui en ont exagéré la portée et l'influence.

L'Education, qu'on ne l'oublie point, n'a pas une puissance créatrice. Elle peut développer, féconder les bons ou mauvais germes qui existent dans la nature, mais non les faire éclore là où ils n'existent point. Il en est d'un bon instituteur comme d'un bon jardinier. Il ne peut changer totalement le sol dont on lui a confié la culture. « Le jardinier, dit le pédagogue saxon Dinter (mort en 1831), » prend le sol comme il est, distribue ses semences comme il le » juge convenable, donne à la terre le genre, la mesure d'alimenta- » tion qu'elle réclame, veille à la destruction des agents nuisibles au » dedans et au dehors, et jouit des fruits par son labeur, fruits que » la nature semble avoir à dessein fait éclore dans l'état sauvage » pour que l'homme puisse exercer son industrie, son génie civi- » lisateur et goûter la satisfaction que donne la réussite de son » œuvre. Educateur, poursuit Dinter, imite la nature. »

« L'art et la patience, et par dessus tout l'amour sacré de l'en-

» fance, triomphent de bien des misères et du défaut apparent de » beaucoup de qualités précieuses. » (*Malvina* ou le *Livre des Mères.*)

Cette comparaison est propre à faire ressortir l'erreur profonde des personnes qui considèrent l'âme de l'enfant comme un vase et se figurent qu'il n'y a qu'à le remplir de toutes les pensées salutaires et de tous les bons sentiments que l'on veut y mettre. Non! l'âme de l'enfant n'est ni un vase vide ni une cire molle susceptible de prendre toutes les formes, ni une table rase sur la surface unie de laquelle l'Educateur n'aurait que la tâche commode d'écrire tout ce que bon lui semble. C'est à l'idée erronnée que l'on s'est fait de l'âme de l'enfant à cet égard que doivent leur origine les expressions comme celles-ci : *donner des talents, donner des vertus.* Le meilleur maître ne peut donner des talents ni des vertus, mais simplement les développer dans l'esprit et le cœur qui en ont le germe en eux.

REMARQUES.

L'histoire de l'Education ne cite que de rares exemples d'une transformation totale et rapide de jeunes cœurs sous l'influence, l'action continue et persévérante de maîtres vertueux et habiles. Encore ces exemples, d'un ordre tout à fait privé et exceptionnel, ne sauraient-ils faire règle dans l'Education publique. On peut citer, entre autres, la transformation complète du jeune duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XV, sous l'admirable direction du duc de Beauvillers, secondé de Fénelon, de l'abbé Fleury et du duc de Chevreuse. Tous ces mentors réunis n'avaient à faire qu'à un seul élève, terrible, il est vrai, et enclin à un orgueil et à des emportements qui faisaient trembler pour la suite. A force de courage et par un mélange inouï de force et d'adresse, on vint à bout, non de mâter et d'assouplir, mais de métamorphoser le jeune prince. De cette lutte opiniâtre, le duc de Bourgogne sortit converti, mais brisé, si du moins la mort du duc fut naturelle, et non l'effet du poison, comme le croit Saint-Simon.

§ 9. L'Education, dans notre pays, appartient à l'Etat et à l'Eglise, dont l'Ecole est comme une pépinière chargée de préparer l'homme, le citoyen et le chrétien. Rien n'est plus utile à la bonne Education de la jeunesse, que l'union du presbytère, de l'Ecole et

de la Commune, lorsque cette harmonie repose sur les principes d'un développement sérieux de l'intelligence et sur le sentiment réciproque de la dignité respective du sacerdoce, de la magistrature communale et de l'enseignement, ce second sacerdoce.

REMARQUES.

La théorie du moyen-âge faisait de l'Etat le *corps* et de l'Eglise l'*âme*. Une théorie plus éclairée et équitable a assimilé l'Etat à l'esprit et l'Eglise au cœur. C'était l'idéal du Père Girard et de son ami M. de Wessenberg.

§ 10. La division de ce cours d'Education est indiquée déjà par ce qui précède. Il se composera des parties suivantes :

I. Aperçu général sur l'homme et ses facultés ;
II. Education physique ;
III. Education morale. — Discipline ;
IV. Education intellectuelle ;
V. Enseignement ;
VI. Coup d'œil sur l'origine et les progrès de l'Education.

DE L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE DANS LES ÉCOLES RURALES.

(Suite.)

Nous avons essayé, dans un premier article, de démontrer l'importance du développement intellectuel dans l'intérêt général de l'instruction. En remontant aux premières leçons que l'enfant reçoit dès son entrée à l'école, nous avons tâché de faire comprendre la nécessité de ne lui donner que des notions claires, nettes et proportionnées à son intelligence; nous avons surtout insisté sur l'enseignement élémentaire de la langue maternelle comme le moyen le plus efficace de culture intellectuelle. En poursuivant sans cesse ce but, que tout instituteur doit s'efforcer d'atteindre, nous avons voulu y faire concourir les premières leçons de lectures sur tableaux, en recommandant de n'introduire dans ces tableaux que des mots qui soient à la portée des jeunes intelligences, des mots ne représentant d'abord que des objets accessibles aux sens, et avec lesquels l'enfant se soit déjà familiarisé par la perception extérieure. Une fois que l'idée est nette dans l'esprit, que l'objet et le signe qui le

reproduit ne font qu'un dans la pensée, ou, en d'autres termes, que le mot est bien saisi et bien compris, il devient facile, en sollicitant l'intelligence, d'obtenir de l'enfant de courtes phrases, expression d'une pensée simple, vraie et qui peut servir en même temps de premier essai de jugement. Cet appel continuel à l'intelligence des commençants les force à tirer quelque chose de leur propre fond; c'est le principe de la spontanéité, le véritable enseignement socratique, si recommandé par tous les bons pédagogues; ce sont aussi là les premiers essais de rédaction et les exercices les plus profitables au développement des jeunes intelligences. En persévérant dans ce système, en groupant autour du mot proposé les notions accessoires que l'observation fournit plus tard à l'enfant, on obtient ce qu'on peut appeler de petites compositions, de courts alinéas composés d'une idée principale, autour de laquelle sont venues se ranger une foule d'idées secondaires qui toutes se rattachent à l'idée mère. Dans la suite, des lectures attentives, des exercices oraux faits avec soin et fréquemment répétés, les observations du maître, l'attention et la réflexion, le progrès naturel de l'âge et de la raison, mettent le jeune homme sur la voie de la composition, et donnent à ses travaux ce cachet de spontanéité, d'individualité, qu'ils acquerraient bien difficilement de toute autre manière. Oui, ne craignons pas de le répéter, c'est l'esprit d'observation et de réflexion, les lectures attentives et bien comprises, le fidèle compte rendu des improvisations de l'instituteur, travail assidu et persévérant qui donnent la clé et le goût de la composition, et la composition est, comme chacun le sait, le moyen le plus efficace pour donner à l'intelligence toute l'étendue, toute la maturité dont elle est susceptible. Sans la composition, qui est le couronnement de tout bon enseignement, l'instruction reste à l'état d'enfance; ce n'est qu'une ébauche éphémère, un bourgeon qui a tenté d'arriver à sa vie, mais qui est mort en naissant. Qu'on en soit bien convaincu, les procédés mécaniques appliqués à la culture de l'esprit ne produiront jamais que l'avortement des intelligences, et toute école où les leçons de langue ne sont pas accompagnées de fréquents exercices de composition sera à peu près sans résultat pour l'instruction de la jeunesse qui la fréquente. C'est ainsi que des générations entières sont successivement vouées à l'ignorance, sans idées qui soient à elles, sans spontanéité, sans initiative, incapables de démêler la plus simple vérité de la plus grossière erreur, et destinées à se traîner aveuglément à la suite de quelques chefs de file. Cette absence d'initiative personnelle, cette impuissance de l'esprit, qui prend sa source dans le défaut de développement intellectuel de la jeunesse, produit chez certains peuples les résul-

tats les plus fâcheux. Il ne faut pas aller chercher ailleurs la cause du désordre des affaires dans le sein de tant de familles, et l'origine des difficultés, des procès qui entraînent leur ruine morale et matérielle. On reproche à quelques pays de manquer d'industrie, et partant de bien-être; les populations y sont apathiques, sans énergie et sans savoir-faire. Développez l'intelligence de la jeunesse; cultivez, comme il convient, les nobles facultés que la Providence a données à chacun de ses enfants, et vous verrez, sans qu'il soit besoin d'autre stimulant, naître l'activité et l'esprit d'entreprise. Autrement, n'espérez rien, pas même de pouvoir empêcher que la situation présente ne vienne encore empirer avec le temps.

Qu'on me pardonne cette courte digression; je tenais à faire toucher du doigt les fâcheuses conséquences du manque de culture intellectuelle dans le jeune âge, conséquences qui s'étendent sur la vie entière des individus, sur le sort des familles et celui des Etats.

Revenons maintenant à notre sujet, dont il importait de faire connaître la portée et toute la place qu'il doit occuper, non seulement dans les écoles, mais encore dans la vie pratique. Nous n'avons point, on le comprendra facilement, la prétention d'entrer ici dans des détails qui sont uniquement réservés à l'enseignement; nous nous bornons à indiquer succinctement la marche qui nous semble la plus simple, la plus propre à conduire au but, c'est-à-dire à procurer à la jeunesse émancipée de nos écoles rurales un développement intellectuel convenable au moyen d'un enseignement pratique de la langue, accompagné de fréquents exercices de composition.

C'est un usage généralement suivi de n'exercer à la rédaction que les élèves du cours supérieur de l'école primaire, ceux que leur âge appelle à en être bientôt émancipés. On donne à ces derniers, souvent même à quelques-uns seulement, de petits sujets de lettres ayant trait aux relations les plus ordinaires de la vie sociale. Voilà toute la place réservée à la composition dans le plus grand nombre des écoles de la campagne. On comprendra facilement l'embarras dans lequel doivent se trouver des enfants que l'on met tout-à-coup aux prises avec des difficultés toutes nouvelles, auxquelles ils n'ont été préparés par aucun exercice antérieur; aussi n'obtient-on le plus souvent de cette manière, que de chétives ébauches, dépourvues à la fois d'idées et de style. Pour prévenir un tort si préjudiciable fait à la culture intellectuelle des jeunes gens, il serait tout à fait à propos, contrairement à ce qui se pratique le plus communément, que les élèves fussent préparés de longue main à la composition, et que cet important exercice commençât dès

qu'ils lisent un peu couramment et sont à même de comprendre les mots. Ces débuts seraient très modestes à la vérité, car les commençants ne seraient d'abord appelés à construire que de courtes phrases. A mesure qu'ils avanceraient, que la sphère de leurs idées s'étendrait, que leur mémoire s'enrichirait de mots nouveaux, la petite composition prendrait plus d'ampleur. La phrase, toute simple d'abord, s'entourerait dans la suite d'idées accessoires liées à l'idée principale. On arriverait ainsi à obtenir de courts alinéas des élèves les plus rapprochés du cours supérieur de l'école. Ces exercices préparatoires constitueraient, dans notre opinion, un véritable progrès; car, avant d'être initiés à la composition proprement dite, les élèves auraient appris à construire des phrases et à lier ensemble un certain nombre d'idées, ce qui faciliterait singulièrement pour eux le travail ardu de la rédaction, véritable épouvantail des commençants.

Les élèves promus au cours supérieur réclament tous les soins, toute la sollicitude du maître. Arrivés au terme de leurs études, ils sont sur le point de franchir le seuil de l'école pour entrer dans la société et commencer le rude apprentissage de la vie. C'est tout particulièrement avant cette épreuve décisive que leur culture intellectuelle doit recevoir son dernier et son plus haut degré de développement. Une large part du temps doit être ici consacré aux leçons de langue, surtout aux exercices de compositions (1), qui en sont le couronnement. Le choix des sujets à traiter n'est pas chose aussi facile à trouver qu'on le croit communément. Ces sujets, sans sortir des habitudes de la vie pratique, doivent pourtant présenter le double caractère de l'intérêt et de l'utilité. Les plus communs, ceux qui offrent le moins de difficultés pour la forme; ce sont de petites lettres sur les relations les plus vulgaires de la vie sociale. Quelques sujets de description ont l'avantage de faire une utile diversion et de donner un peu de variété à ces travaux. Cependant, les exercices de composition les plus profitables, ce sont des récits, non pas seulement lus, mais improvisés par le maître, et répétés ensuite oralement par les élèves, dans le but de les exercer à la parole, et enfin mis avec soin par écrit. J'ai toujours remarqué que cette manière de faire impressionne vivement les enfants, pique leur curiosité et sollicite leur intelligence. Elle offre la plus grande somme d'utilité et pour les maîtres et pour les élèves, qu'elle exerce les uns et les autres à la parole si nécessaire dans une société démocratique.

(1) Appliqué à l'enseignement primaire, ce mot ne peut avoir qu'un sens fort restreint; les compositions, dans les écoles rurales, ne sauraient être autre chose que de faibles esquisses, écrites d'un style simple et naturel.

Nous terminons par une observation à laquelle nous avons à dessein réservé un alinéa particulier, afin de la faire ressortir davantage ; nous voulons parler de l'élocution de l'instituteur. Toutes les leçons de langue données à l'école, quelque soin qu'on y mette d'ailleurs, n'atteindront qu'imparfaitement leur but, si elles ne sont vivifiées et complétées par la parole du maître. Les enfants, comme on le sait, sont imitateurs de leur nature ; ils ne parleront jamais autrement qu'ils n'entendront parler l'instituteur lui-même. Si l'élocution de ce dernier n'est pas nette, correcte et quelque peu facile, le langage des élèves ne sera jamais qu'embarrassé, difficile et incorrect. La bonne prononciation du maître, son bon langage, sa bonne élocution, en un mot, seront toujours la meilleure leçon pratique de langue donnée à la jeunesse des écoles.

J. Pasquier,

Directeur de l'Ecole normale et agricole d'Hauterive.

DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ARITHMÉTIQUE

DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES.

Travailler sans méthode, c'est perdre son temps, c'est ne rien faire ; travailler avec une mauvaise méthode, c'est pire encore : c'est mal faire.

Lorsqu'une méthode n'est pas bonne, plus on la suit, plus on s'égare.

Il faut revenir sur ses pas : tout ce qui a été fait et vu, doit être revu, refait, et quelquefois plus laborieusement que s'il n'avait jamais été fait, ni vu.

(*De la Haute éducation intellectuelle*, par Mgr Dupanloup.

Après la langue maternelle, base de toute instruction, l'arithmétique est sans contredit l'objet le plus important du programme d'une école primaire. Dans ce siècle de transactions perpétuelles, de spéculations et d'entreprises de tous genres, la connaissance du calcul est pour ainsi dire indispensable à tout homme, quelle que soit sa profession, ou la position qu'il occupe dans la société. Ne voit-on pas chaque jour des personnes éprouver des mécomptes, être dupes de quelque chevalier d'industrie, ou tomber dans l'indigence pour n'avoir pas su compter ? Mais le calcul est surtout nécessaire aux industriels, aux artisans, aux agriculteurs, c'est-à-dire aux classes de la société qui, dans notre pays,

ne reçoivent d'autre instruction que celle que l'on acquiert dans les écoles primaires.

Il importe donc que cette branche obtienne la place que lui assigne son importance et qu'elle soit enseignée de manière à produire des résultats positifs et solides.

L'arithmétique n'est pas seulement importante au point de vue de son utilité pratique. Enseignée d'après une méthode rationnelle, elle est un puissant moyen de développement intellectuel, une gymnastique de l'esprit qui contribue puissamment au progrès général de l'école. Quelle est cette méthode, comment doit-on s'y prendre pour atteindre ces deux buts à la fois? telle est la question qui se présentera tout naturellement à l'esprit du lecteur.

Avant d'y répondre, voyons d'abord quelles sont les différentes méthodes qui peuvent être mises en usage pour cet enseignement?

A notre avis, ces méthodes se réduisent à trois.

La première consiste purement et simplement à indiquer à l'élève quel procédé il doit suivre dans tel cas, quelles opérations il doit faire pour résoudre tel problème. On lui fait ensuite répéter l'opération ou résoudre des problèmes analogues jusqu'à ce qu'à force de se livrer au même travail, il ait acquis, par l'imitation, la connaissance de la chose. On ne s'occupe ni du pourquoi ni du comment. Apprendre à faire, tel est l'unique but de cette méthode qui ne s'adresse, comme on le voit, qu'à la mémoire.

La seconde consiste à indiquer d'abord le procédé, à énoncer d'abord la règle générale et à expliquer ensuite ce procédé, à démontrer cette règle à l'élève avant de lui en faire faire usage. Ici, l'élève doit apprendre à énoncer la règle, à la démontrer et ensuite à en faire l'application au besoin. L'enseignement s'adresse à la fois à la mémoire, à l'intelligence et au jugement.

Une troisième méthode consiste généralement à procéder et à s'énoncer de telle manière que l'explication ou le pourquoi soit implicitement contenu dans la manière d'opérer, ou dans la solution, s'il s'agit d'un problème. On ne procède point ici par règle, comme dans les deux méthodes qui précèdent, mais on s'y prend de manière à ce qu'au moyen de toutes ses facultés intellectuelles l'élève perçoive et s'approprie la chose qu'on lui enseigne. En général, le maître ne donne pas la réponse, n'indique pas la solution, mais la fait trouver à l'élève au moyen d'explications, ou de questions propres à le guider dans ses recherches. Pour éviter ce travail intellectuel, parfois un peu long, chaque fois que le

même cas se présente, on peut amener l'élève à conclure d'un cas particulier au général, ou, en d'autres termes, à trouver la règle générale.

Dans le calcul élémentaire, cette généralisation n'est utile que dans un nombre de cas assez restreint.

La première méthode est toute machinale ; elle ne développe que la mémoire, l'enfant doit tout retenir sans rien comprendre. Envisagée d'après cette méthode, l'arithmétique est un composé d'une quantité de pièces qui n'ont presque aucun rapport, aucune liaison les unes avec les autres. Ce qui précède n'aide en rien à comprendre ou plutôt à apprendre ce qui suit.

Les problèmes sont classés chacun dans l'espèce qui lui convient; chaque espèce a sa solution différente ; l'élève doit se rappeler toutes ces solutions et savoir les appliquer au besoin, heureux encore quand il sait trouver à quelle classe appartient un problème. Nous avons entendu des élèves demander si tel problème était une règle de trois ou une règle de compagnie. Il va sans dire que lorsqu'un problème n'appartient ni à l'une ni à l'autre des catégories qu'on a étudiées, on déclare simplement qu'on n'a pas appris ces problèmes-là. Et cependant combien n'y a-t-il pas de problèmes qu'on ne peut pas classer? Semblable à un arbre desséché, cette méthode, si on peut appeler méthode une pareille manière d'enseigner, ne produit aucun fruit.

Il est bien rare que l'élève, lorsqu'il est arrivé à la fin du cours, se rappelle encore ce qui lui a été enseigné au commencement. Et quelques années après son émancipation de l'école, il ne sait presque plus rien. Si l'on remplit un vase d'eau, cette eau, à la longue, s'évapore, et le vase redevient vide. De même, ce qui est confié exclusivement à la mémoire s'oublie peu à peu, et au bout d'un temps plus ou moins long, selon les individus, tout a disparu.

Personne mieux que les instituteurs secondaires ne peut calculer les conséquences d'un tel enseignement. Il est des élèves qui, sans être dépourvus d'intelligence, ne sont pas capables de donner la moindre réponse sans l'avoir apprise par cœur. Non seulement on ne rencontre chez eux aucune spontanéité d'esprit, mais aucune aptitude pour une étude un peu approfondie et un peu au-dessus du niveau de l'école primaire. Pendant tout le temps qu'ils ont fréquenté les écoles élémentaires, ils ont joué un rôle passif; il n'est dès lors pas étonnant que, arrivés à l'école secondaire, il n'y ait chez ces élèves aucune volonté, aucune activité intellectuelle, aucune initiative. Rien n'est capable de les intéresser, parce qu'ils ne sont capables de rien par eux-mêmes. Jamais on n'a essayé de leur faire chercher une réponse, jamais on n'a

fait appel à leur intelligence et à leur jugement. On leur a tout donné, et ils ne peuvent rendre que ce qu'ils ont reçu.

Cette manière d'enseigner, quoiqu'infructueuse, se pratique encore aujourd'hui, malheureusement, dans un assez grand nombre d'écoles. En revanche, et nous le constatons avec plaisir, tous les instituteurs qui ont su s'élever à la hauteur de leur noble mission d'éducateurs, ont rompu avec cette méthode routinière qui abrutit l'enfant plutôt qu'elle ne le développe.

P. Ducotterd.

(A suivre.)

CORRESPONDANCE.

Neuchâtel, le 16 janvier 1865.

Monsieur le Rédacteur de l'*Educateur*,

Si le temps des personnifications mythologiques n'était pas passé, je pourrais dire, en employant cette figure, que l'an de grâce 1865, qui vient d'entrer sur la scène du monde, se présente aux instituteurs neuchâtelois en tenant à la main les projets de deux questions très importantes pour eux. Je veux parler de l'établissement d'une Ecole normale et de la création de pensions de retraite en faveur des membres du corps enseignant. Permettez-moi de vous donner aujourd'hui quelques détails sur le premier de ces faits; je reviendrai sur l'autre plus tard.

L'idée de la fondation d'une Ecole normale dans le canton de Neuchâtel n'est certainement pas nouvelle. Elle fut soulevée déjà en 1833. On lit la phrase suivante dans un Rapport sur l'état de l'Education dans l'ex-Principauté, publié à cette époque : « Le rescrit royal du 7 octobre 1829 qui veut que la Commis-» sion facilite aux jeunes gens qui se vouent à l'état de régent les moyens de » compléter leur instruction, les fasse examiner, et délivre à ceux qui en sont » dignes, des certificats de leur capacité et de leur moralité, paraît admettre » qu'une Ecole normale est l'établissement le plus propre à procurer au pays » de bons régents. » Mais on pensa différemment à Neuchâtel qu'à Berlin, et le désir royal ne fut pas réalisé : Frédéric-Guillaume III travailla pour le roi de Prusse.

En 1860, on rêva tout un remaniement dans l'éducation publique; toutefois, la loi sur l'instruction primaire fut seule révisée. L'art. 1er du projet présenté au Grand Conseil portait : « Les établissements destinés à l'instruction publique » dans le Canton sont : 1° les écoles primaires; 2° les écoles secondaires; » 3° les écoles supérieures; 4° l'école normale. » Au sujet de cette dernière, le Conseil d'Etat s'exprimait ainsi dans son Rapport accompagnant le projet de loi :

« Si nous avons posé le principe d'une Ecole normale, c'est que l'expérience » faite depuis de nombreuses années nous a convaincus qu'il est indispensable » de prendre immédiatement des mesures efficaces pour l'instruction des jeunes » régents. La meilleure loi, l'organisation la plus parfaite, les autorités scolaires » les mieux disposées, tout cela est inutile si le corps enseignant n'est pas à la » hauteur de ses fonctions par une culture et un développement suffisants. » Personne ne contestera ce principe que, pour pouvoir exercer une vocation » quelconque, il faut s'y être préparé par un apprentissage convenable. Et la » vocation de l'instituteur, l'une des plus importantes de la Société, pourrait- » elle seule échapper à cette loi? »

Elle y échappa, hélas! car le Grand Conseil rejeta l'art. 1er et l'Ecole normale rentra dans le néant.

Aujourd'hui, l'idée de la création d'une Ecole normale a été de nouveau soulevée, et cela à propos d'un projet de réorganisation de l'enseignement supérieur. Voici quelles seraient la place et la marche de cette institution dans la pensée des auteurs du projet; elle formerait une section d'un établissement cantonal, portant le nom d'Académie, et comprenant : *a)* un gymnase supérieur littéraire; *b)* un dit scientifique; *c)* une Faculté de lettres; *d)* une dite de sciences; *e)* une section du droit et des sciences économiques (art. 5). La section de pédagogie serait destinée à former des instituteurs pour l'enseignement primaire. L'enseignement durerait deux années et serait combiné avec des exercices pratiques dans les écoles primaires du chef-lieu; il comprendrait : la langue, la composition et la littérature française; la lecture expressive; l'histoire et la géographie; les mathématiques élémentaires; la pédagogie; le dessin linéaire et artistique; le chant; l'instruction civique; les éléments des sciences naturelles (art. 13).

Seraient admis comme élèves de cette section, les jeunes gens sortant d'une école industrielle ou d'une classe primaire supérieure avec un certificat d'études, et ceux qui, dans un examen d'admission, prouveraient qu'ils possèdent des connaissances suffisantes (art. 13).

Ces élèves subiraient des examens semestriels de promotions, et à la fin des deux années d'étude, un examen de capacité à la suite duquel ils pourraient obtenir les brevets d'instituteurs primaires (art. 14).

Ils paieraient une rétribution de quarante francs (art. 58).

Maintenant, qu'adviendra-t-il de ce troisième essai? Aura-t-il le sort de ses aînés, ou bien, en vertu de l'adage populaire : « Trois fois font le droit, » sera-t-il enfin réalisé? Nous saurons cela dans quelque temps. La question est actuellement devant l'autorité législative, et elle ne tardera pas à recevoir une solution.

Si je ne craignais d'allonger outre mesure cette lettre, j'entrerais à présent au cœur de la question; j'examinerais les objections qui ont été faites contre l'établissement d'une Ecole normale, et j'exprimerais mon avis à cet égard. Je

pourrai peut-être le faire un jour. Pour le moment, je me borne à poser ce principe : avec les idées actuelles sur l'importance et la nécessité de l'instruction du peuple; avec l'espoir qu'on fonde sur l'Ecole primaire pour la prospérité et le bien-être moral et matériel de nos Républiques, il faut nécessairement que l'instituteur augmente de plus en plus la somme de ses connaissances. Or, un excellent moyen pour cela, c'est un stage de quelques années dans une Ecole normale. En établir là où il en manque, c'est donc faire une œuvre populaire, c'est travailler pour l'avenir de la nation tout entière.

A. Biolley.

Une dame vaudoise, issue d'une famille où les vertus philanthropiques sont héréditaires, et qui joint elle-même aux qualités morales la pratique et le talent de l'éducation, veut bien nous faire part de ses réflexions sur la marche de notre Revue et sur la part qu'il conviendrait d'y faire à l'Education maternelle et aux mères de famille elles-mêmes, auxquelles l'*Educateur* servirait à la fois de guide et au besoin même de conseiller secret, dans les embarras et les anxiétés d'esprit qu'offre souvent la direction des enfants. Mais laissons parler ici l'auteur des réflexions que nous venons d'annoncer.

. . . . . .

« Une lacune me paraît exister dans la presse de nos jours. Nous avons des journaux politiques, littéraires, artistiques, scientifiques, charivariques, agricoles, nous avons des revues religieuses et philosophiques, des journaux pour les jeunes filles et pour les enfants; mais il n'existe pas, à ma connaissance du moins, un journal pour les mères de famille, un *Educateur* qui soit l'ami et le conseiller des femmes, qui les encourage, les éclaire et les guide dans la tâche difficile et laborieuse qu'elles ont à accomplir. Cette lacune est positive et devrait être comblée. En apprenant la fondation de l'*Educateur*, je me suis demandée si ce journal ne pourrait pas être rédigé dans un double but, celui d'être utile aux instituteurs et celui d'être utile aux institutrices et surtout aux mères de famille. Alors seulement il me paraîtrait réaliser son titre, parce qu'alors seulement il représenterait l'éducation dans toute son étendue, et l'œuvre dans son ensemble, s'occupant également du développement des deux sexes, travaillant à former le cœur de la femme et l'intelligence de l'homme et répandant par cela même l'harmonie ici-bas dans la vie publique, et je désire consacrer mes dernières forces et mes dernières années à cette sainte cause. Voilà un bien long préambule, et pourtant il était nécessaire pour catégoriser la position.

L'*Educateur* comprendra-t-il ainsi son œuvre? Voudra-t-il devenir l'organe par lequel se poseront et se résoudront les questions vitales de l'éducation du foyer. Sera-t-il cet ami discret auquel une mère angoissée pourra demander même sous le voile de l'anonyme un conseil qui la guidera dans les moments où toute lumière paraîtra lui manquer pour sortir du labyrinthe du caractère d'un enfant

vicieux? Ou bien restera-t-il un journal complètement pédagogique dévoué aux questions souvent si creuses de pure science?

Vous me demanderez peut-être pourquoi je m'adresse précisément à l'*Educateur* et non à tout autre journal? Parce que l'*Educateur* se publie à Fribourg, parce qu'il sera *chrétien*, je l'espère, puis enfin parce qu'il s'adresse à ceux qui aiment, qui chérissent l'éducation, qui y dévouent leur vie. Mais, je vous en prie, qui est-ce qui dévoue plus sa vie que la mère de famille? Est-ce une anomalie de demander à un journal qui s'occupe d'éducation de faire une part, une large part, à la femme et à toutes les questions qui la préoccupent, alors qu'elle élève la génération future?

J'ai la conviction que si l'*Educateur* comprend l'idée que je lui émets en toute confiance, son avenir sera doublement assuré; car il aura pour public non seulement les hommes sérieux mais encore les femmes sérieuses, et il en est beaucoup; et je crois qu'alors seulement il fera une œuvre positive et exercera une influence réelle dans notre patrie. »

Le rôle rêvé ici pour l'*Educateur* par l'auteur de ces lignes est bien tentant et nous ne demanderions pas mieux que de le remplir, si nous en avions la capacité et l'autorité morale.

En tout cas, nous pouvons assurer notre correspondant féminin qui sera, nous l'espérons aussi, un collaborateur assidu de notre feuille, que soit par la voie du journal, soit par la voie épistolaire, ou autrement encore, nos conseils et nos avis ne seront jamais refusés à qui les demandera avec franchise.

A plus forte raison serons-nous toujours disposés à les accorder à la mère de famille, soucieuse de l'avenir et du perfectionnement des êtres chers dont la Providence lui a confié la direction.

La famille digne de ce nom est un sanctuaire à nos yeux. Combien la mère de famille, digne de ce nom, ne doit-elle pas nous être noble et précieuse!

Est-il un plus doux nom que celui d'une mère,
Plus touchant, plus auguste et que plus on vénère.

A. D.

FRIBOURG. — Le district de la Sarine continue régulièrement ses conférences; elles sont trimestrielles. Celle du 14 janvier passé a eu pour les instituteurs, présents en assez grand nombre, un véritable intérêt. M. Ducotterd, professeur, a bien voulu nous accorder la primeur de son travail sur l'enseignement du calcul. M. Pauchard, professeur à l'Ecole normale d'Hauterive, nous a lu quelques pages sur l'*Apiculture*. Ce dernier sujet ne rentre pas directement dans notre programme, mais il ne manque pas d'avoir aussi son importance au point de vue des écoles normales et rurales.

Une prochaine conférence aura lieu le 18 février, à 9 heures du matin.

F. G.

CH. MARCHAND, IMPRIMEUR-ÉDITEUR.